



## ■ Présentation

Le BTS CG est un diplôme particulièrement reconnu dans le monde professionnel et constitue une porte d'entrée dans le monde du travail. Du fait du niveau de connaissances exigé, il permet aussi la poursuite d'études dans de bonnes conditions.

## ■ Accès

Le Brevet de Technicien Supérieur CG se prépare en 2 ans à l'issue :

- d'un baccalauréat technologique tertiaire
- de baccalauréats généraux : ES, L, S (des heures de mise à niveau sur un plan professionnel sont prévues).
- de baccalauréats professionnels contenant des cours de comptabilité.

Vous devez vous inscrire par le site APB du ministère de l'éducation nationale. Une sélection des candidats sera opérée fin mai-début juin après étude du dossier scolaire

## ■ Profil de l'étudiant

il est nécessaire de disposer :

- d'un esprit logique, méthodique et rigoureux
- d'aptitudes en mathématiques et d'un bon niveau dans cette discipline
- d'une capacité certaine de travail, de recherche et d'autonomie
- d'une motivation pour les problèmes de gestion des entreprises
- d'aptitude à mettre à jour ses connaissances dans les domaines économiques, juridiques et technologiques
- d'aptitudes à la communication écrite et orale

### Avis...

« Grâce à mon BTS j'ai pu trouver rapidement un travail... »

« Le BTS est une solide base pour participer à la gestion d'une entreprise ... »

« J'ai suivi facilement des études supérieures après mon BTS CGO... ».

« Après mon BTS, j'ai été embauché en cabinet comptable et j'ai pu continuer grâce à la formation continue, aujourd'hui je suis expert comptable... »

## ■ Formation

La formation s'exerce avec un effectif réduit (maximum 24 étudiants) qui permet un meilleur suivi.

Le BTS CG forme des techniciens supérieurs comptables capables :

- de traduire en comptabilité toute opération commerciale, industrielle ou financière pour établir des bilans, des statistiques et des prévisions
- de participer à la préparation des décisions de gestion

La formation prend en compte les dimensions sociales, économiques et juridiques de l'entreprise

La pratique de logiciels professionnels (comptabilité, paye, gestion commerciale...) et l'utilisation de logiciels-outils (tableur et base de données pour l'essentiel) en environnement réseau sont au cœur de la formation

Une langue étrangère ou deux (la deuxième est facultative) sont également prévues.

Dans le cadre de sa formation, le candidat au BTS doit effectuer un stage de 10 semaines (2 x 5 semaines) dans une entreprise, un cabinet comptable ou une organisation non marchande (association, services publics,...)

## ■ Perspectives et évolution

Le titulaire du BTS peut choisir de continuer sa formation

- vers des études d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes (DCG et DSCG)
- en entrant en Licence Économie et Gestion (L2/L3) puis Master (Université)
- en se spécialisant avec une licence professionnelle (Banque, Ressources Humaines, Assurance, Contrôle de gestion)

Il peut aussi, tout en étant salarié, évoluer vers les fonctions d'encadrement : Promotion interne, formation continue, formation en alternance (L'acceptation par une entreprise reste la condition indispensable pour cette voie)